7 décembre 2004 **04.403**

Question Raphaël Comte

Passages à niveau non gardés: quelle situation dans notre canton?

Depuis quelque temps, certains accidents, parfois mortels, survenus sur des passages à niveau non gardés ont fait la "une" des médias.

Nous souhaiterions savoir quelle est la situation de ces passages à niveau non gardés dans notre canton:

– Combien y a-t-il de passages à niveau non gardés dans le canton de Neuchâtel?
– Combien de ces passages à niveau sont considérés comme dangereux?
– Quelles mesures le Conseil d'Etat compte-t-il prendre pour sécuriser ces passages à niveau dangereux, et dans quels délais?
– Qu'en est-il des subventions fédérales?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.